



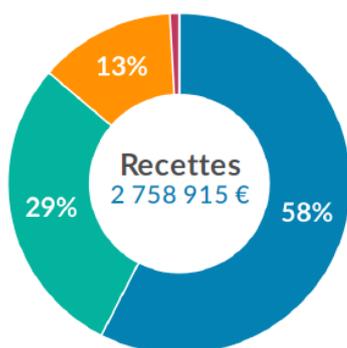
FINANCES COMMUNALES : BILAN DE L'ANNÉE 2022

Résultats du Compte Administratif : Conques-sur-Orbiel

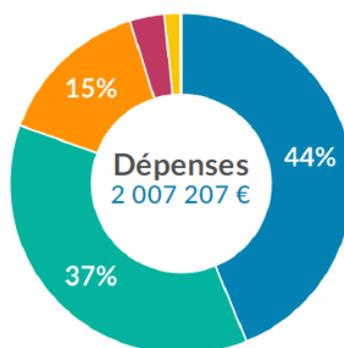
Le Compte Administratif retrace la situation des finances de notre commune. Il reprend l'ensemble des recettes et dépenses réalisées lors de l'année écoulée. Il a été voté à la majorité lors du conseil municipal du 6 avril 2023 en conformité avec le compte de gestion établi par le trésorier public.

Compte Administratif 2022

Fonctionnement

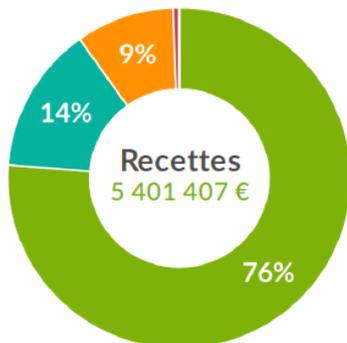


- Impôts et taxes : 1 586 579 €
- Dotations et participations : 793 708 €
- Autres recettes réelles : 354 084 €
- Produits des services : 24 544 €

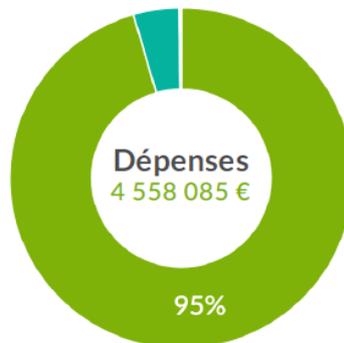


- Charges de personnel : 879 246 €
- Charges générales : 737 597 €
- Charges gestion courante : 293 108 €
- Intérêts d'emprunts : 65 688 €
- Dépenses d'ordre : 30 206 €
- Autres dépenses réelles : 1 362 €

Investissement



- Dotations et subventions : 4 117 492 €
- Excédents de fonct capitalisés : 752 063 €
- Emprunt : 500 500 €
- Recettes d'ordre : 30 206 €
- Autres recettes réelles : 1 146 €



- Dépenses d'équipement : 4 352 629 €
- Remboursement du capital : 196 881 €
- Autres dépenses réelles : 8 575 €

Les résultats du CA 2022

| | | Recettes | Dépenses |
|--------------------------------------|--------|--------------------|-------------|
| Réalisation de l'exercice 2022 | Fonct | 2 758 915 € | 2 007 207 € |
| | Invest | 5 401 407 € | 4 558 085 € |
| Reports de l'exercice 2021 | Fonct | 3 133 584 € | 0 € |
| | Invest | 0 € | 1 681 381 € |
| Total (réalisations + reports) | | 11 293 907 € | 8 246 674 € |
| Restes à réaliser reportés en 2023 | Invest | 1 144 700 € | 646 016 € |
| Résultat cumulé | | 12 438 608 € | 8 892 691 € |
| Résultat financier de clôture | | 3 545 917 € | |

- Une attention constante à la maîtrise de nos dépenses courantes
- La poursuite des investissements prioritaires
- Un résultat financier qui confirme la bonne tenue des comptes



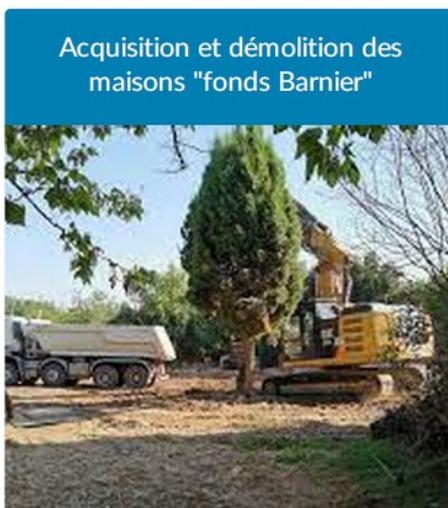
Autofinancement de la collectivité
585 033€



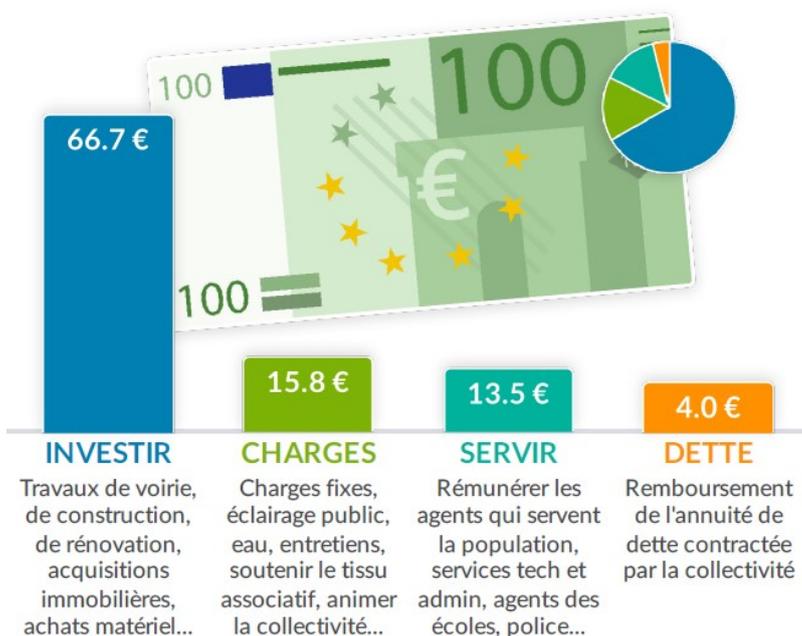
Capacité de désendettement
3.70 ans

* Fonct: Fonctionnement | Invest: Investissement

Les principales réalisations de 2022



Que fait la commune avec 100€ ?



Restauration scolaire

Le CCAS de Conques assure principalement le service de restauration scolaire. La commune finance 50 % du prix de revient des repas par l'intermédiaire d'une subvention du budget communal de 135 000 €. Le reste provient de la tarification appliquée aux usagers. Depuis 2017, le prix du repas s'établit à 3,40 € malgré la conjoncture économique.

Aide aux associations

Elle comprend la mise à disposition gratuite des infrastructures et une subvention de fonctionnement. Le dossier de demande de subvention a été actualisé par rapport à la réglementation. Après information, la réception des demandes a été assurée par la commission associations/finances. Malgré la COVID, les subventions ont été maintenues.

”

Le compte administratif 2022 confirme la bonne santé financière de notre commune. Nous continuons à rester vigilants sur nos dépenses de fonctionnement face à la hausse des prix : stabilité de nos consommations courantes : eau, électricité, carburant et de manière générale nos frais de gestion. Cette maîtrise a permis de dégager un autofinancement suffisant, qui avec les subventions obtenues, a favorisé la réalisation de nos travaux et notamment l'aménagement de la plaine attendue par notre commune. La signature d'un emprunt à des conditions favorables permettra de financer le groupe scolaire. Les comptes financiers restent sains.



FINANCES COMMUNALES : PERSPECTIVES ET PROJETS 2023

Présentation du Budget Primitif : Conques-sur-Orbiel

Le Budget Primitif reprend l'ensemble des autorisations budgétaires prévisionnelles permettant la perception des recettes et l'engagement des dépenses communales. Son vote et adoption à la majorité a eu lieu lors du conseil municipal du 6 avril 2023. Ce Budget s'inscrit dans la continuité des engagements pris pour le mandat que vous nous avez confié et notamment reconstruire suite aux inondations.

Budget Primitif 2023

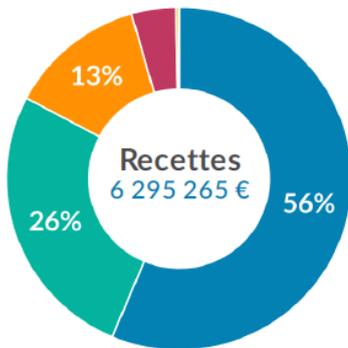
Fonctionnement

6 295 265 €

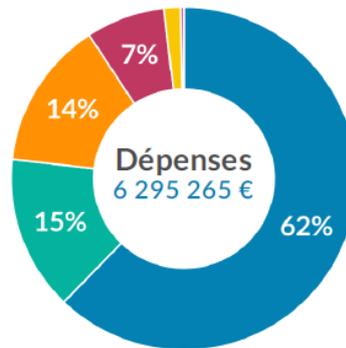
Investissement

8 186 529 €

Fonctionnement

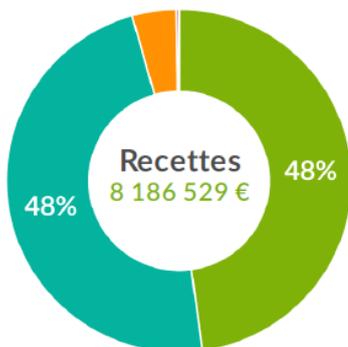


| | |
|-------------------------------|-------------|
| Excédent antérieur : | 3 545 916 € |
| Impôts et taxes : | 1 664 862 € |
| Dotations et participations : | 804 238 € |
| Autres recettes : | 262 631 € |
| Produits des services : | 17 618 € |

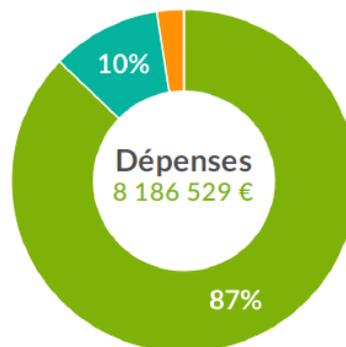


| | |
|-------------------------------|-------------|
| Virement à section d'invest : | 3 916 978 € |
| Charges générales : | 917 490 € |
| Charges de personnel : | 879 400 € |
| Charges gestion courante : | 464 738 € |
| Intérêts d'emprunts : | 98 150 € |
| Autres dépenses : | 18 509 € |

Investissement



| | |
|----------------------------------|-------------|
| Virement de section de fonct : | 3 916 978 € |
| Dotations et subventions : | 3 910 165 € |
| Excédents de fonct capitalisés : | 339 376 € |
| Autres recettes : | 20 010 € |



| | |
|----------------------------|-------------|
| Dépenses d'équipement : | 7 140 066 € |
| Déficit d'invest reporté : | 838 060 € |
| Remboursement du capital : | 208 402 € |

Les orientations du Budget

- ▶ Maîtriser le fonctionnement malgré la hausse de charges
- ▶ Limiter le recours à l'emprunt
- ▶ Mobiliser au maximum les subventions



Visitez notre site internet



FINANCES COMMUNALES : PERSPECTIVES ET PROJETS 2023

Présentation du Budget Primitif : Conques-sur-Orbiel

Création parking quartier des Pins



Principaux projets d'équipements et vie communale

Reconstruction écoles :

1 192 730 €

Travaux inondations 2018 :

715 149 €

Rénovation Eglise :

559 744 €

Maison des Assos et club ados :

487 911 €



Renouvellement de l'éclairage public en LED

Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2023



7 140 066 €
Infrastructures

2 709€ / habitant



2 261 628 €
Admin générale

858€ / habitant



306 552 €
Rembours dette

116€ / habitant

Admin générale : Administration générale dont charges de personnel, entretien, maintenance, fournitures, prestations de services, électricité, télécom, eau | Infrastructures : Travaux, constructions, rénovation de bâtiments, acquisitions, études | Rembours dette : Remboursement dette

Fiscalité communale

| | Taux voté | Produit voté |
|------------------------|---------------|--------------|
| Taxe foncière | 54.95% | 1 142 960 € |
| Taxe foncière non-bâti | 95.05% | 75 755 € |

Brève impôts

La revalorisation forfaitaire des bases fiscales communales décidée en loi de finance par le l'Etat s'établie à + 7,1% (+ 3,4 % en 2022). Face à cette progression, la commune ne touchera pas aux taux communaux comme c'est le cas depuis 2009. A noter, le taux de taxe d'habitation ne s'applique plus que sur les résidences secondaires et logements vacants. Il reste inchangé à 18,07 %.

”

Le budget 2023 est marqué par la hausse des dépenses d'énergie malgré les efforts collectifs entrepris. C'est un budget colossal d'investissement orienté vers la reconstruction des infrastructures communales. Depuis 2009, la volonté des équipes municipales successives a été de maintenir les taux communaux jusqu'à ce jour.